Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue : qualité, gestion des risques, développement durable

La démarche d'amélioration continue est une démarche vertueuse qui englobe, entre autres, la démarche qualité et les démarches de gestion des risques et développement durable. Cette démarche globale, indissociable de la réflexion éthique et de la culture de bientraitance dont elle se nourrit, est transversale à tous les fonctionnements de l'établissement et permet d'interroger continuellement les pratiques professionnelles afin d'améliorer la qualité d'accompagnement des publics et d'optimiser les organisations. Elle permet également de maintenir la conformité aux obligations règlementaires, de sécuriser les personnes et les biens et de développer les actions de protection de l'environnement. Cette démarche participative et pluridisciplinaire engage chaque professionnel qui devient acteur de l'évolution et de l'optimisation des pratiques.

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre le système de management de la qualité
- Mettre en œuvre les évaluations obligatoires
- Déployer la démarche de gestion des risques et évaluer les pratiques
- Mettre en œuvre la démarche de développement durable et évaluer les pratiques
- Élaborer et suivre un plan d'amélioration continue

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Démarche qualité, définition et organisation
- Définitions et principes
- Organisation, management, méthodologie et outils

Démarche qualité — règlementation — bonnes pratiques
- Fondements règlementaires de la démarche qualité
- Démarche qualité et respect des règlementations des secteurs
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Gestion documentaire et traçabilité
- Objectifs de la gestion documentaire
- Modalités de la gestion documentaire
- Gestion documentaire et démarche qualité
- Traçabilité et démarche qualité
- Tableau de bord et indicateurs
- Satisfaction des usagers

Suivi et évaluations
- Évaluations règlementées et obligatoires
- Autres évaluations
- Plan d'action

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Démarche de gestion des risques
- Définitions et principes
- Différents types de risques en établissement
- Obligations règlementaires
- Organisation, management, méthodologie et outils
- Focus sur le signalement des événements indésirables
- Focus sur les astreintes administratives et la gestion des événements
- Responsabilité pénale/responsabilité civile
- Suivis et évaluations, plan d'action

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Développement durable
- Concept et définitions
- Diagnostic de développement durable
- Actions en matière d'environnement — obligations
- Actions en matière de gestion économique
- Actions en matière de dimension sociale

Plan d'amélioration continue
- Élaboration
- Suivi

Formateur
Laëtitia Grimaldi

Durée
2 jours (14 heures)

Public
Professionnels encadrants
12 stagiaires maximum

Prérequis
Aucun

INTER-établissements

Prix
300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques
- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, référentiel des bonnes pratiques professionnelles de la HAS (manuel de certification pour le sanitaire et référentiel d'évaluation pour les ESSMS), outils utilisables dans chacune des démarches, références règlementaires et techniques
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : travail de réflexion en sous-groupes, partage d'expérience (REX), exercices d'analyse de cas, questions/réponses

Suivi et évaluation des acquis
- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire